

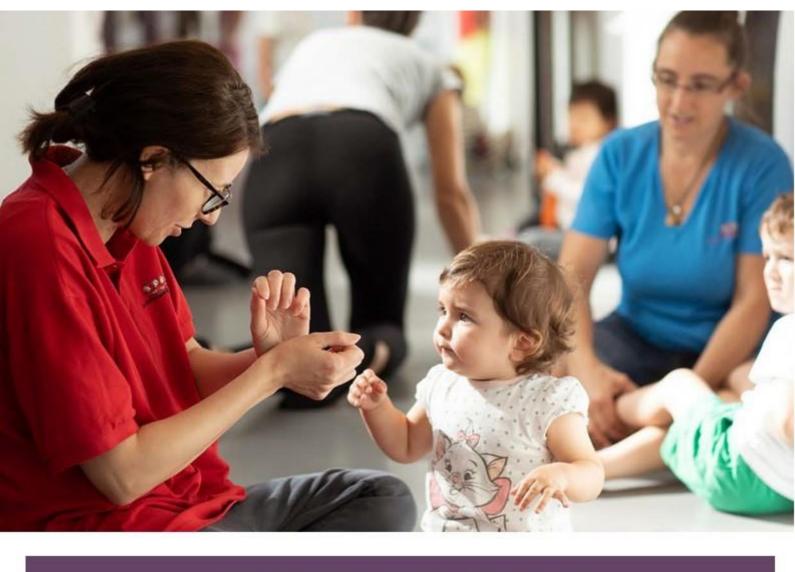
DOSSIER DE RENOUVELLEMENT D'AGREMENT RPE











EVALUATION AGREMENTRelais Petite Enfance









Ce document d'évaluation reprend bon nombre des données renseignées annuellement dans le questionnaire Sphinx par chaque gestionnaire de RPE.

N'hésitez pas à reprendre vos questionnaires de la période d'agrément pour vous aider dans la saisie.

Période de l'agrément en cours du 01/01/2023 au 31/12/2024 Nom du RPE : Relais Petite Enfance antenne Mamers et Bonnétable Gestionnaire du RPE : Communauté de communes Maine Saosnois
Territoire du RPE :
Blèves
Les Aulneaux
Louzes
Contilly Aillières-Beauvoir
Neufchâtel-en-Saosnois
Villaines-la-Carelle
Marollette
Suré
Mamers
Saint-Longis
Veuzot
Saint-Rémy-du-Val
Louvigny
Panon
Les Mées
Saosnes
Saint-Calez-en-Saosnois
Pizieux
Saint-Rémy-des-Monts
Origny-le-Roux
Commerveil
Saint-Vincent-des-Prés
Saint-Pierre-des-Ormes
Saint-Cosme-en-Vairiais
Courcival
Jauzé
Courcemont
Beaufay
Briosnes-les-Sables
Nogent-le-Bernard
Terrehault
Saint-Georges-du-Rosay
Bonnétable
Rouperroux-le-Coquet
Y a-t-il eu des évolutions sur le nombre de communes couvertes par le RPE :
oui
Précisez lesquelles et depuis quand :

X non				
1 – Evolution du noml	bre d'assistants ma	aternels sur le territo	oire	
1 – 1 Assistants m	naternels agrées PM	I		
	2021	2022	2023	2024
Nombre d'AM agréés PMI	78	81	65	
•		1		
Analyse de l'évolution :				
Chiffre du secteur de M Changement de logiciel		au logiciel pour la pa	irtie Bonnetable	
1 – 2 Nombre tot:	al de places correspo	ondant		
1 – 2 Nombre tota	al de places correspo			
	al de places correspo	ondant 2022	2023	2024
Nombre de places			2023	2024
Nombre de places à la journée			2023	2024
Nombre de places à la journée Nombre de places			2023	2024
Nombre de places à la journée Nombre de places scolaires	2021		2023	2024
Nombre de places à la journée Nombre de places scolaires Analyse de l'évolution :	2021		2023	2024
Nombre de places à la journée Nombre de places scolaires	2021		2023	2024
Nombre de places à la journée Nombre de places scolaires Analyse de l'évolution :	2021		2023	2024
Nombre de places à la journée Nombre de places scolaires Analyse de l'évolution :	2021		2023	2024

X non

Y a-t-il eu des évolutions sur l'itinérance du RPE :

2 - MAM sur le territoire

	2021	2022	2023	2024
Nombre de MAM	2	2	2	
sur le territoire				
Nombre d'AM	6	6	6	
travaillant dans ces				
MAM				

Analyse de l'évolution / Accompagnez-vous ces MAM (quel nature d'accompagnement) ? :

Les 2 MAM sollicitent facilement le RPE pour un accompagnement administratif.

Une des MAM fréquente de façon très régulière les ateliers « Jeux et rencontres » ce qui permet d'aborder des sujets plus variés. Le RPE a été un soutien lors de difficultés rencontrées par une des MAM (conflit d'équipe et départ d'une AM)

3 – Evolution de la population

	2021	2022	2023	2024
Nombre de	682	629		
familles ayant des				
enfants < 3 ans				
Nombre d'enfants	739	677		
< 3 ans				
Nombre de				
familles ayant des				
enfants âgés entre				
3 et 6 ans				
Nombre d'enfants		692		
âgés de 3 à 6 ans				

Analyse de l'évolution :

4 – Animatrice(s) du RPE

	2021	2022	2023	2024
Nombre de	2	2	2	2
professionnel(le)s				
Nombre d'ETP	1	1	1	1,86
équivalent				

Si évolution, précisez les impacts de ces évolutions sur l'activité du relais :

Suite à l'absence d'animateur sur les deux autres antennes et face aux nombreuses sollicitations du RPE, il a été décidé d'augmenter le temps de travail de l'animatrice. Cela permet d'assurer davantage les missions du RPE comme par exemple la vieille juridique et de proposer une amplitude horaire plus importante.

Instance		Fyisten	e de l'instance	Partici	pation du RPE	
iristance		sur le territoire		-	à ces instances	
CTG	V	oui sui		X oui		
CIG	X	Oui	∐ non	X Oui	∐ non	
Comité de Pilotage R	RPE] oui	X non	oui	X non	
Commission d'attribu	ution des] oui	X non	oui	X non	
places en multi-accu	eil					
Réseau Département	tal RPE X	oui	non	X oui	non	
Autre, précisez :] oui	non	oui	non	
de coordonner les act La commission d'attr en place du guichet u Le Réseau Départem	ribution des place mique sur l'enser	es devrait êti nble du terri	e réfléchie parallè toire.	lement à la réflexi		
5 – Accompagnemer	nt des familles					
6 – 1 Combien le RPE A / dans les dé	E a-t-il accompa	_	eilli de familles dit	fférentes ?		
	2021		2022	2023	2024	
Nombre de familles	177		232	186		
Commentaires :		1	•		1	
B / dans les ter	mps collectifs					
D / Udiis ies lei	nps conecuis					
	2021		2022	2023	2024	

7 – Accompagnement des assistants maternels

7 – 1 Combien le RPE a-t-il accompagné / accueilli d'assistants maternels différents ?

A / dans les aspects administratifs

	2021	2022	2023	2024
Nombre d'AM	69	66	101	/

Commentaires:

Plus le RPE est constant et régulier dans les informations transmises à l'ensemble des professionnelles, plus elles osent franchir le cap de le solliciter.

Le RPE envoie des mails de façons régulière aux AM. Ceux-ci peuvent aborder la vie du RPE, le cadre législatif ou d'autres informations diverses.

Un petit journal du RPE est transmis à chacune plusieurs fois dans l'année.

La relation de confiance se construit à force de propositions.

Hausse en 2023 sûrement liée à l'absence d'animateur sur l'antenne de Marolles.

B / dans les temps de jeux et rencontres :

	2021	2022	2023	2
Nombre d'AM	38	43	45	/

Commentaires:

La fréquentation des « Jeux et rencontres » et plutôt bonne et constante.

Les AM et les enfants apprécient ces temps collectifs.

De nombreux partenariats et sorties sont proposés.

Une charte vient d'être créé afin de donner un cadre plus professionnel à ces temps.

C / dans les temps collectifs (type soirée conférence / temps conviviaux)

	2021	2022	2023	2024
Nombre d'AM	30	16	13	/

Commentaires:

Les AM sont difficiles à mobiliser sur des temps en soirée, d'autant plus que la majorité de ces moments ne sont pas des temps rémunérés, et qu'elles ont déjà une amplitude horaire importante.

Cependant, une partie participe de façon régulière aux soirées proposées.

Différents types de soirées sont proposées : relaxation, analyse de la pratique, conférence, partage de repas...

8 – Les missions renforcées

8 -1 Quelle(s) mission(s) renforcée(s) a-t-elle ou ont-elles été conduites ?

Les missions renforcées	2021	2022	2023	2024
La mission de guichet unique	х	X		
Le départ en formation des AM				
La promotion de l'activité et la lutte contre la sous- activité des AM				
L'analyse de pratique				
La promotion renforcée de l'accueil individuel			X	х

Commentaires:

Concernant la mission de guichet unique, elle a été mise en place à Bonnétable mais moins sur le RPE de Mamers où cette mission n'a pas été travaillée avec les autres établissements. Elle se faisait parfois mais de façon informelle.

Concernant la mission de promotion renforcée de l'accueil individuel, l'objectif est avant tout de les accompagner, de les soutenir et de leur proposer des temps de relaxation afin que chacune se sente soutenue et valorisée.

Il a été aussi proposé des temps de rencontres entre les familles et les AM notamment lors de la semaine nationale de la petite enfance ou encore lors de la journée nationale des assistantes maternelles.

9 - Sur la durée de l'agrément, quelles actions avez-vous mis en place et quel bilan en tirez-vous ?

 1 – Pour répondre à la mission d'informe
--

(Informer les familles sur l'ensemble de l'offre d'accueil du territoire, valoriser l'offre de service de monenfant.fr et répondre aux demandes en ligne)

Plus le RPE communique et plus les familles le sollicitent. La relation de confiance étant instaurée avec les AM, celles-ci orientent également plus facilement les familles vers le RPE.

Une plaquette a été conçue et distribuer sur le territoire.

Lorsque les parents acceptent de recevoir les informations, ils reçoivent le petit journal du RPE et les différents mails liés à leur rôle d'employeur ou à la vie de RPE.

Les actions menées par le RPE telles que les conférences, les temps collectifs permettent au RPE de gagner en visibilité.

(Favoriser la mise en relation entre les parents et les professionnels, accompagner les parents dans l'appropriation de leur rôle de particulier employeur
3 – Pour répondre à la mission d'offrir un lieu d'information, de rencontres et d'échanges pour les
professionnels
Informer les professionnels, informer et assister les AM dans le cadre de leurs démarches sur le site monenfant.fr, proposer des temps d'échange et d'écoute)

4 – Pour répondre à la mission d'accompagner la professionnalisation et l'amélioration continue des pratiques_
(organiser des ateliers d'éveil, accompagner les parcours de formation des professionnels)
5 – Pour répondre à la mission de lutter contre la sous-activité subie des AM et le manque d'attractivité du
métier (lutter contre la sous activité subie des AM, promouvoir le métier d'AM)
(autor control a sous activité sus / mil, promocrom le medie a / mil,

Ce document d'évaluation reprend bon nombre des données renseignées annuellement dans le questionnaire Sphinx par chaque gestionnaire de RPE.

N'hésitez pas à reprendre vos questionnaires de la période d'agrément pour vous aider dans la saisie.

Période de l'agrément en cours du 01 / 01 / 2023 au 31 /12 /2024

Nom du RPE : Relais Petite Enfance antenne Marolles-Les-Braults

Gestionnaire du RPE :C.A.S.C.AD.E.

Territoire du RPE:

Avesnes-en-Saosnois

Congé-sur-Orne

Courgains

Dangeul

Lucé-sous-Ballon

Marolles-les-Braults

Meurcé

Mézières-sur-Ponthouin

Moncé-en-Saosnois

Monhoudou

Nauvay

Nouans

Peray

René

Saint-Aignan

Thoigné

Υ	a-t-il eu	des é	volutions	sur le	nombre	de	communes	couvertes	par le	e RPE	Ξ:

LOU	

Précisez lesquelles et depuis quand :

Xnon

Y a-t-il eu des évolutions sur l'itinérance du RPE :

X oui

Précisez : En 2021 trois lieux d'animation existaient (Marolles-Les-Braults, Mézière-en-Ponthouin et Courgains), plusieurs ont été arrêté. Avec la fusion des antennes de Marolles-Les-Braults et Bonnétable, seul le lieu d'animation de Marolles-Les-Braults est maintenu.

	 n	n	n
	ш	11	ш

1 – Evolution du nombre d'assistants maternels sur le territoire

1 – 1 Assistants maternels agrées PMI

	2021	2022	2023	2024
Nombre d'AM agréés	NC		NC	
PMI				

Analyse de l'évolution :						
1 – 2 Nombre	total de places corr	respondant				
	2021	2022	2023	2024		
Nombre de places	NC	NC	NC			
à la journée						
Nombre de places	NC	NC	NC			
scolaires						
Analyse de l'évolution	Analyse de l'évolution :					

2 – MAM sur le territoire

	2021	2022	2023	2024
Nombre de MAM	1	2	1	0
sur le territoire				
Nombre d'AM	2	5	3	0
travaillant dans ces				
MAM				

Analyse de l'évolution / Accompagnez-vous ces MAM (quel nature d'accompagnement) ? :

Deux MAM ont ouvertes sur la période (Marolles-les-Braults, René), le départ d'une assistante maternelle a amené à la fermeture des deux structures.

3 – Evolution de la population

2021	2022	2023	2024
NC	123	NC	
NC	135	NC	
NC	130	NC	
NC	140	NC	
	NC NC	NC 123 NC 135 NC 130	NC 123 NC NC 135 NC NC 130 NC

Analyse de l'évolution :

4 – Animatrice(s) du RPE

	2021	2022	2023	2024
Nombre de	1	1	0	1
professionnel(le)s				
Nombre d'ETP	0.5	0.5	0	1
équivalent				

Si évolution, précisez les impacts de ces évolutions sur l'activité du relais : Changement d'animatrice sur le relais en 2022 puis personne en 2023 avant la fusion des antennes de Marolles-Les-Braults et Bonnétable et l'arrivé d'un animateur à temps pleins sur ce nouveau secteur.

Durant le laps de temps où il n'y a pas eu d'animateur les familles et les professionnels étaient renseigné par le centre social ou redirigé vers le RPE antenne Mamers.

5 – Instances locales et participation du RPE à ces instances						
Instar	nce		Existence de l'instance sur le territoire			pation du RPE es instances
CTG		oui		non	X oui	non
Comité de Pilotag	e RPE	X oui		non	X oui	non
Commission d'attr		oui	Χn	on	oui	X non
Réseau Départem		X oui		non	X oui	non
Autre, précisez :		oui		non	oui	non
Commentaires :						
6 – Accompagnen						
6 – 1 Combien le F A / dans les	RPE a-t-il acco démarches ad		cueilli de fam	illes diffé	erentes ?	
	202	1	2022		2023	2024
Nombre de familles	NC	NC		NC		
Commentaires : B / dans les	temps collectif		2022		2023	2024
Nombre de	NC	NC		NC		
familles						

Commentaires :

7 – Accompagnement des assistants maternels

7 – 1 Combien le RPE a-t-il accompagné / accueilli d'assistants maternels différents ?

A / dans les aspects administratifs

	2021	2022	2023	2024
Nombre d'AM	NC	NC	NC	
Commentaires :				

B / dans les temps de jeux et rencontres :

	2021	2022	2023	2
Nombre d'AM	NC	NC	NC	
Commentaires:				

C / dans les temps collectifs (type soirée conférence / temps conviviaux)

	2021	2022	2023	2
Nombre d'AM	NC		NC	
Commentaires :				

8 – Les missions renforcées

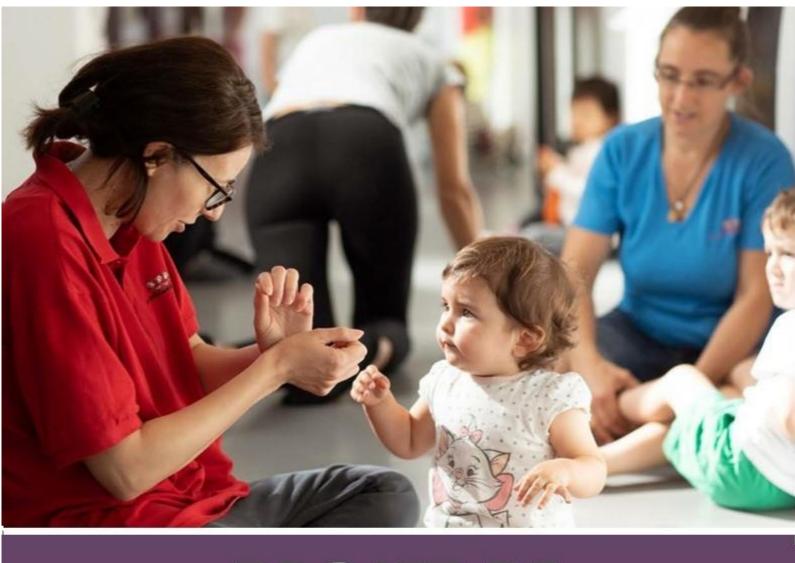
8 -1 Quelle(s) mission(s) renforcée(s) a-t-elle ou ont-elles été conduites ?

Les missions renforcées	2021	2022	2023	2024
La mission de guichet unique				
Le départ en formation des AM				
La promotion de l'activité et la lutte contre la sous- activité des AM				
L'analyse de pratique				
La promotion renforcée de l'accueil individuel				
Commentaires :				

1 – Pour répondre à la mission d'informer les familles
Positionner le RPE comme « guichet unique »
2 – Pour répondre à la mission d'accompagner le recours à un professionnel de l'accueil individuel Communiquer sur les missions du RPE; mettre à jour les listes (Solliciter les AM et les accompagner dans la mise à jour des données sur monenfant.fr), créer des moments conviviaux entre AM et familles.
3 – Pour répondre à la mission d'offrir un lieu d'information, de rencontres et d'échanges pour les professionnels Continuer d'informer sur les missions de RPE, proposer davantage de temps collectifs hors présence enfant, adapter les horaires en fonction des besoins.
Tes moraires en romedon des besonis.

9 - Sur la durée de l'agrément, quelles actions avez-vous mis en place et quel bilan en tirez-vous ?

4 – Pour répondre à la mission d'accompagner la professionnalisation et l'amélioration continue des pratiques Proposer régulièrement des formations, profiter des temps de « jeux et rencontres » pour accompagner à la professionnalisation des AM.
5 – Pour répondre à la mission de lutter contre la sous-activité subie des AM et le manque d'attractivité du métier Mettre en place des actions avec pôle emploi, proposer à nouveau la journée nationale des AM, valoriser le métier d'AM.



PROJET DE FONCTIONNEMENT DU NOUVEL AGREMENT









SOMMAIRE

PR	EAM	BULE		3
1.	Les	caract	éristiques administratives du relais petite enfance	4
2.	For	nctionn	ement du relais et moyens au service du projet	5
2	2.1.	Les m	oyens humains	5
2	2.2.	Le pla	anning et les actions	6
2	2.3.	Les lo	caux	7
2	2.4.	Le ma	atériel	8
3.	Le	context	te territorial du Relais	9
4.	La f	formali	sation du projet	11
2	4.1.	L'info	rmation et l'accompagnement des familles	11
		>	Informer les familles sur l'ensemble de l'offre d'accueil du territoire	11
		> lign	Valoriser l'offre de service de monenfant.fr et répondre aux demande	
		>	Le guichet unique d'information (mission renforcée)	12
		>	Favoriser la mise en relation entre les parents et les professionnels	12
		≻ em	Accompagner les parents dans l'appropriation de leur rôle de particul ployeur	
2	4.2. l	L'inforn	nation et l'accompagnement des professionnels	13
		>	Informer les professionnels sur le métier	13
		➤ dér	Informer et assister les assistants maternels dans le cadre de leurs marches sur monenfant.fr	13
		>	Proposer des temps d'échange et d'écoute aux professionnels	14
		>	Organiser des ateliers d'éveil	14
		>	L'analyse de la pratique (mission renforcée)	14
		>	Accompagner le parcours de formation des professionnels	15
		>	Lutter contre la sous activité subie des assistants maternels	15
		>	Promouvoir le métier d'assistant maternel	16
		A	La promotion renforcée de l'accueil individuel (mission renforcée)	16

PREAMBULE

Le projet de fonctionnement constitue le document de cadrage qui définit les axes et méthodes de travail du relais petite enfance sur la période contractuelle. Il est élaboré conjointement par l'animateur et le gestionnaire du Rpe, avec l'accompagnement de la Caf. Il s'inscrit dans le cadre de référence constitué par le référentiel national des relais petite enfance.

Dans le prolongement de celui-ci, il décrit les enjeux, les moyens mobilisés et actions mises en œuvre en direction des familles d'une part et des professionnels¹ de l'accueil du jeune enfant d'autre part, en tenant compte du contexte local et des besoins du public sur le territoire d'intervention du relais.

Le projet de fonctionnement constitue la feuille de route du relais petite enfance sur la période contractuelle. Le gestionnaire s'engage à réaliser les objectifs et mettre à disposition les moyens décrits dans le projet.

Le projet est validé par le conseil d'administration de la Caf ou son instance délégataire et le Rpe bénéficie de la prestation de service de la branche Famille et du bonus « mission renforcée », le cas échéant.

¹ selon l'article L. 214-2-1 du Casf, le Rpe accompagne les assistants maternels et peut accompagner les professionnels de la garde d'enfants à domicile.

1. Les caractéristiques administratives du relais petite enfance

Nom du relais: Relais Petite Enfance secteur Mamers

Adresse administrative: 2 bis rue des jeux brillants 72600 Mamers

Numéro(s) de téléphone : 02.43.33.48.11 / 06.43.18.65.41

Adresse email: rpe.mamers@mainesaosnois.fr

Date de création : 01/04/04

Gestionnaire: Communauté de communes Maine Saosnois

Nature juridique : Communauté de communes

Adresse: 7 place Henri Coutard 72260 Marolles-Les-Braults

Nom du responsable hiérarchique de l'animateur : Benoist Emilie

Coordonnées de contact : 06.73.14.91.10

Nom du relais : Relais Petite Enfance secteur Marolles-Les-Braults / Bonnétable

Adresse administrative: Centre social intercommunal MAZAGRAN

8 rue Mazagran 72110 Bonnétable

Numéro(s) de téléphone :06.08.36.61.06

Adresse email: rpe.mlb.bonnetable@mainesaosnois.fr

Date de création : 1^{er} janvier 2024

Gestionnaire: Communauté de communes Maine Saosnois

Nature juridique : Communauté de communes

Adresse: 7 place Henri Coutard 72260 Marolles-Les-Braults

Nom du responsable hiérarchique de l'animateur : Boutantin Virginie

Coordonnées de contact : 02.43.29.00.01

Communes et intercommunalités couvertes par le relais

Secteur Marolles-Les-Braults / Bonnétable :

Aillières - Beauvoir Avesne - en - Saosnois

Blèves Beaufay Commerveil Bonnétable

Contilly
Les Aulneaux
Congé - sur - Orne
Les Mées
Courcemont
Louvigny
Courcival
Courgains
Mamers
Marolette
Briosne - les - Sables
Congé - sur - Orne
Courcemont
Courcival
Louzes
Jauzé

Neufchâtel - en - Saosnois Lucé - sous - Ballon Origny - le - Roux Marolles - les - Braults

Panon Meurcé

Pizieux Mézières - sur - Ponthouin Saint - Calez - en - Saosnois Moncé - en - Saosnois

Saint - Cosme - en - Vairais Monhoudou Saint - Longis Nauvay

Saint - Pierre - des – Ormes Nogent - le - Bernard

Saint - Rémy - des - Monts Nouans Saint - Rémy - Duval Peray Saint - Vincent - des - Près René

Saosnes Rouperroux - le - Coquet

Suré Saint - Aignan

Vezot Saint - Georges - du - Rosay

Villaines - la - Carelle Terrehault Thoigné



2. Fonctionnement du relais et moyens au service du projet

2.1. Les moyens humains :

	Les animateurs du relais					
Nom - Prénom	Capocci Jessica	Bariller Rayan				
Date d'embauche	01/10/20	01/06/2024				
Formation initiale	EJE	EJE				
Expérience(s) professionnelle antérieure	Animatrice en EAJE Responsable d'EAJE EJE en IME	Apprenti EJE en crèche Animateur de RPE				
Durée de travail hebdomadaire au Relais	30h	36h				
Formation continue envisagée						

Joindre les fiches de postes au projet de fonctionnement.

Autres personnels du relais				
Fonction				
Temps de travail affecté au				
Relais (en h/semaine)				

22. Le planning et les actions :

Secteur Mamers

Orga	Organisation hebdomadaire prévisionnelle du relais sur la durée du projet						
		LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
	Horaires	9h00-12h45 Permanence	8h30-11h30 Animation collective		8h-11h30 Animation collective	8h15-11h30 Animation collective	
Matin	Horaires		11h30 -12h45 Permanence		11h30-12h45 Permanence	11h30-12h45 Permanence	
Après - midi	Horaires	13h30-18h00 Permanence	13h30-17h00 Permanence		13h30-16h30 Permanence	13h30-15h15 Permanence	
Total h	eures	8h25	7h75		7h75	6h25	

Secteur Marolles-Les-Braults / Bonnétable

Orga	Organisation hebdomadaire prévisionnelle du relais sur la durée du projet						
		LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
Matin	Horaires	9h00-12h45		9h00-12h45	9h00-12h45		
Matin		Animation collective	Animation collective	Permanence	Animation collective	Permanence	
	Horaires	13h30-17h30	13h30-18h00	13h30-18h00	13h30-17h30		
Après		Permanence	Permanence	Permanence	Permanence		
- midi							
Total h	eures	7h75	8h25	8h25	7h75	4h	

Répartition des différentes activités professionnelles						
	Mamers		Marolles-Les-Brauls / Bonnétable			
Activités	Nombre d'heures/semaine	%	Nombre d'heures/semaine	%		
Accueil physique	8h	26.7%	10 h	27.5%		
et téléphonique						
des familles						
Accueil physique et	8h	26.7%	10 h	27.5%		
téléphonique des						
professionnels						
Temps collectifs et	6h	20%	6 h	17.5%		
animations en						
Gestion de	8h	26.6%	10 h	27.5%		
l'équipement						
Autre(s) (préciser)						

Le Rpe est habilité pour répondre aux demandes en ligne sur le site monenfant.fr : OUI X NON \square

2.3. Les locaux

Toutes les activités du relais se déroulent sur le même site : OUI $\,\square\,$ NON X

Configuration des locaux principaux					
Le relais	Mamers	Marolles-Les-Braults / Bonnétable			
dispose d'un local spécifique	Oui	Oui			
est intégré dans un autre équipement	Oui	Oui			
Si oui précisez lequel :	EAJE	Centre social			
a une signalétique	Oui	Non			
dispose d'un bureau d'accueil individuel garantissant la confidentialité	Oui	Oui			
dispose d'un espace réservé aux animations collectives	Oui	Oui			
dispose d'une salle de réunion	Non	Non			
dispose de sanitaires adaptés pour les enfants et adultes	Oui	Oui			
autre : décrire (tout autre espace dédié au relais comme espace					
Snoezelen, potager etc)					

Des activités du relais se déroulent sur plusieurs sites : OUI X NON \square

Secteur Mamers

Les autres lieux d'intervention du Rpe le cas échéant					
COMMUNE	Adresse	Usage*			
Saint Cosme-en-Vairais	Espace jeunesse Salle de la mairie rue nationale	Animation RDV			
Neufchâtel-en-Saosnois	Salle polyvalente rue Marcel Graffin	Animation			

Secteur Marolles-Les-Braults / Bonnétable

Lo	Les autres lieux d'intervention du Rpe le cas échéant						
COMMUNE	Adresse	Usage*					
Marolles-Les-Braults	Ecole Petit Prince	Animation					
	26 Rue des Etandeaux						
	Centre social C.A.S.C.AD.E. 1, place Henri Coutard	RDV					
Beaufay	Salle des associations 21 rue du Pavé	Animation					

2.4. Le matériel

Matériel à disposition			Marolles- Les-Braults / Bonnétable	
Le relais dispose de	OUI	NON	OUI	NON
un téléphone fixe	X			X
un téléphone portable	X		X	
un ordinateur fixe		X		X
un ordinateur portable	X		X	
un photocopieur	X		X	
une imprimante	X		X	
un accès à internet	X		X	
un logiciel de gestion	X		X	
une adresse mail	X		X	
matériel pédagogique et d'animation	X		X	
documentations spécifiques (revues, livres etc)	X		X	
un véhicule	X	_	X	

3. Décrire le contexte territorial du Relais

Mamers:

Ouverture en avril 2004 dans les locaux de la crèche familiale sur 2 communes (Mamers et Saint - Vincent - des - Prés, avec une animatrice à 0.5 ETP.

2005 : Déménagement dans les locaux partagés des P'tites Fripouilles.

2011: La commune de Saint-Longis entre dans le RAM.

2013 : Arrêt des ateliers à St-Vincent -de-Prés lié aux difficultés matérielles et de locaux.

Passage à 5 communes, appellation RAM de Mamers et communes associées. Communes entrées :

Saint - Cosme - en - Vairais et Saint Pierre - des - Ormes. Passage de 0,5 ETP à 0,8 ETP.

2017 : Transfert de gestion du service RAM de la mairie vers la CDC. Le RAM couvre alors les 25 communes de l'ancienne CDC du Saosnois.

Bonnétable:

Juillet 2009 : Une forte demande des assistantes maternelles a abouti à l'ouverture du RAM, avec une animatrice à 0.5 ETP.

Marolles-les-Braults:

Pour faire suite à de fortes sollicitations des assistantes maternelles et des partenaires travailleurs sociaux et professionnels du centre : ouverture du Relais en 2011 à mi-temps avec l'embauche d'une EJE à temps plein pour assurer un renfort d'équipes sur la halte-garderie, passée en multi-accueil la même année.

Avec en premier objectif: rompre l'isolement des assistantes maternelles.

2020 : Fusion des 3 RAM pour un RAM Maine Saosnois avec 3 antennes : Mamers, Bonnétable et Marolles-les-Brault. Avec deux gestionnaires différents : Communauté de Communes Maine Saosnois et Centre social C.A.S.C.AD.E.

2021 : Changement de nom, les Relais Assistants Maternels (RAM) deviennent les Relais Petite Enfance (RPE).

Pour l'antenne de Mamers, mise en place d'un nouvel atelier sur Neufchâtel - en - Saosnois.

2022 : Absence d'animatrice pour l'antenne de Marolles-les-Braults.

2023 : Absence d'animatrice pour l'antenne de Bonnétable ainsi que Marolles-les-Braults.

2024 : Il est décidé de revoir la répartition du territoire et la gestion pour rendre le poste plus attractif. Les différents RPE deviennent un RPE communautaire Maine Saosnois géré par la C.D.C. réparti sur deux secteurs (Mamers et Marolles-les-Braults/Bonnétable), avec deux animateurs pour 1,85 ETP : 0,85 pour Mamers et 1 pour Marolles-les-Braults/Bonnétable.

Décrire en quelques lignes le diagnostic local et les enjeux pertinents pour l'activité du relais petite enfance :

Une moyenne de 230 naissances sur le territoire de la CDC.

531 familles emploient un assistant maternel pour la garde de leur enfant de moins de 6 ans, dont 46% sur le territoire.

Seulement 1 enfant du territoire sur 4 est accueilli en EAJE, l'accueil individuel est donc le mode de garde privilégié par les familles, or le nombre de place en accueil individuel diminue chaque année.

L'une des premières questions posées en mairie relève des modes de garde présents sur la commune, d'où l'importance de la communication sur les missions des relais auprès des secrétaire de mairie.

Décrire en quelques lignes la politique et les perspectives de la petite enfance sur le territoire (orientations de la Ctg, du Sdsf ou autres) :

Le RPE s'inscrit dans la Convention Territoriale Globale signée le 26 septembre 2026 dans le cadre de son renouvellement pour la période 2024-2028, avec comme enjeux :

Enjeu 1 : Une solution de garde de qualité pour chaque enfant de moins de 3 ans

Action N°1: Maintenir les services existants

Action N°2 : Optimiser les services

Action N°3 : Créer de nouvelles structures d'accueil collectif 0-3 ans pour équilibrer et mailler

le territoire

Action N°4 : Promouvoir les métiers de la petite enfance

<u>Enjeu 2</u>: Une dynamique territoriale au service de la petite enfance

Action N°1: Développer une coordination petite enfance

Décrire en quelques lignes l'intégration et la participation du Rpe dans les instances locales de coordination de la politique petite enfance :

Le RPE participera aux réunions d'équipes proposées par la coordinatrice petite enfance, enfance, jeunesse pour échanger sur l'actualité du service, les différents besoins et autres informations émanant de la collectivité de façon plus générale pour assurer un suivi régulier.

Des temps individuels seront proposés si besoin d'échanger sur des sujets précis. Le RPE pourra participer à des commissions ou groupe projet dans le cadre de travaux ou présentation du service selon les sujets évoqués en commission.

Décrire en quelques lignes les partenariats engagés par le RPE avec les autres équipements de son territoire (ludothèque, bibliothèque etc.)

Les différents partenaires sont :

- les EAJE : partage des locaux, formation en commun, projet et fêtes en communs.
- les médiathèques : partenariat sur des animations et emprunts de documents.
- l'école de musique : ateliers d'éveil musical, concert à l'école.
- le service tourisme : ateliers animés par une professionnelle sir les sites touristiques importants.
- Le service culturel : proposition de spectacles.
- les centres de loisirs : partage des locaux, ateliers « passerelles » afin de familiariser les enfants avec le lieu
- les centres sociaux : partage des locaux et projets en communs.
- Les communes : diffusion de la plaquette du relais, prêt des salles pour des animations du relais.

4. La formalisation du projet

4.1. L'information et l'accompagnement des familles

Thème 1: Informer les familles

> Informer les familles sur l'ensemble de l'offre d'accueil du territoire

DIAGNOSTIC				
Etat des lieux	Constat et enjeux identifiés			
Sur l'ensemble du territoire, le RPE n'est pas le lieu de première intention lorsque les parents cherchent un mode de garde malgré un souhait de s'en approcher.	Les parents ont plusieurs interlocuteurs lorsqu'ils recherchent un mode de garde, ce qui multiplie les rendezvous. Le guichet unique permet de centraliser les demandes et d'apporter une réponse plus globale sur les modes de garde existant sur le territoire.			

	ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE					
N°	Description de	Moyens	Résultats	Echéances	Indicateurs	
	l'action	alloués	attendus	prévisionnelles	d'évaluation	
1	Positionner le RPE comme « guichet unique »	- Réunions avec les EAJE - Site monenfant.fr	Le RPE devient le lieu de référence en matière de mode de garde	2027	- Nombre de contacts pour recherche de mode de garde collectif et individuel	

> Valoriser l'offre de service de monenfant.fr et répondre aux demandes en ligne

DIAGNOSTIC				
Etat des lieux	Constat et enjeux identifiés			
Peu de sollicitations via le site monenfant.fr.	Ce site reste peu utilisé voir peu connu par les familles. Le promouvoir permettrait aux parents d'obtenir des informations rapidement.			

	ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE						
N°	Description de	Moyens	Résultats attendus	Echéances	Indicateurs		
	l'action	alloués		prévisionnelles	d'évaluation		
2	Promouvoir le site	- Plaquette de	- Les parents ont déjà des	2025	- Nombre de		
	monenfant.fr envers les	communication	informations lorsqu'ils contactent		contacts via		
	parents mais aussi les	de la CAF	le RPE		monenfant.fr		
	AM		- Les AM mettent à jour				
			leurs données sur le site				

> Le guichet unique d'information (mission renforcée)

Uniquement si le relais souhaite s'engager dans la mission de guichet unique d'information

Diagnostic motivant l'engagement dans cette mission renforcée				

	ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA MISE EN PLACE DE LA MISSION RENFORCÉE					
N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation	

Thème 2 : Accompagner le recours à un professionnel de l'accueil individuel

> Favoriser la mise en relation entre les parents et les professionnels

DIAGNOSTIC				
Etat des lieux	Constat et enjeux identifiés			
Le RPE est sollicité pour l'obtention de la liste des	Perte de familles qui obtiennent la liste via les mairies			
AM. Peu d'outils concernant la liste des gardes à	et les sites ce qui engendre une absence			
domicile.	d'accompagnement et donc des erreurs lors de la mise en place des contrats.			

	ACTION(S) EN	VISAGEE(S) I	POUR LA NOUVEL	LE PERIO	DE
N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéance s prévision nelles	Indicateurs d'évaluation
3	Communiquer sur les missions du RPE	- Site internet - Articles de presse - Plaquette du RPE	- Les familles ont connaissance des missions du relais et le sollicitent dès le début de la recherche d'un mode de garde Accompagnement des familles dès le début de contrat	2024	- Nombre de contacts pour recherche de mode de garde individuel
4	Communiquer sur les missions du RPE auprès des mairies	- Plaquette du RPE - Site et application utilisée par les mairies (ex. panneaupocke	 Distribution de la plaquette par les mairies Arrêt de la diffusion des listes par les mairies 	2024	- Nombre de contacts pour recherche de mode de garde individuel - Nombre de plaquettes

		t)			distribuées aux mairies
5	Mettre à jour les listes (Solliciter les AM et les accompagner dans la mise à jour des données sur monenfant.fr)	- Logiciel AIGA - Mails et courrier aux AM - Site monenfant.fr	Les professionnelles communiquent leurs places disponibles	2024	- Nombre de contacts pour mise à jour des disponibilités

> Accompagner les parents dans l'appropriation de leur rôle de particulier employeur

DIAGNOSTIC				
Etat des lieux	Constat et enjeux identifiés			
Nouvelle convention collective qui ne simplifie pas le rôle de particulier employeur et a fait évoluer certains droits et devoirs. Encore beaucoup de parents se décharge sur les AM.	Plus les parents employeurs sont informés et accompagnés plus le cadre législatif est respecté.			

	ACTION(S)	ENVISAGEE(S) P	OUR LA NOUVELLI	E PERIODE	
N°	Description de	Moyens	Résultats	Echéances	Indicateurs
	l'action	alloués	attendus	prévisionnelles	d'évaluation
6	Elaborer ou mettre à jour et communiquer des documents répondant à des démarches type (rupture, CP, régularisation, mensualisation)	- Réunion RPE - Veille juridique	- Meilleure connaissance du rôle de parent employeur	Tout au long de l'agrément	- Nombre de contacts lié à la vie du contrat
7	Accompagner les familles	- Rendez-vous - Mails - Appels téléphoniques - Diffusion des documents types	- Meilleure connaissance du rôle de parent employeur	Tout au long de l'agrément	- Nombre de contacts lié à la vie du contrat
8	Adapter les horaires en fonction des besoins	Communication	- Faciliter la venue des familles au RPE	Tout au long de l'agrément	- Nombre de rendez-vous hors permanence

42. L'information et l'accompagnement des professionnels

Thème 1 : Offrir un lieu d'information, de rencontres et d'échanges pour les professionnels

> Informer les professionnels sur le métier

DIAGNOSTIC					
Etat des lieux	Constat et enjeux identifiés				
Nouvelle convention collective qui ne simplifie pas le rôle de salariée et a fait évoluer certains droits et devoirs. Les AM peuvent être en difficulté et leur isolement ne facilite pas la diffusion de l'information. Les envois numériques ne sont pas toujours très efficaces.	Une meilleure connaissance des missions du RPE entraine une meilleure fréquentation des temps d'échanges et une hausse de la fréquentation.				

	ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE						
N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation		
9	Continuer d'informer sur les missions de RPE	- Site internet - Mail - Téléphone - Flyers	Meilleure connaissance des missions du RPE et donc des possibilités d'informations	Tout au long de l'agrément	- Nombre de contacts d'AM		
10	Proposer des temps collectifs hors présence enfant	- Intervenants exterieurs - Réunions - Support de documents - Réunions informelles	Permettre une diffusion plus conséquente de l'information	2024	- Nombre d'AM participant aux réunions - Nombre de contacts		
11	Accompagner les professionnels	- Rendez-vous - Mails - Appels téléphoniques - Diffusion des documents types	Meilleure connaissance de leurs droits et devoirs	Tout au long de l'agrément	- Nombre de contacts lié à la vie du contrat		
12	Adapter les horaires en fonction des besoins	- Communication	Faciliter la venue des AM au RPE	Tout au long de l'agrément	- Nombre de rendez-vous hors permanence		

Informer et assister les assistants maternels dans le cadre de leurs démarches sur monenfant.fr

DIAGNOSTIC		
Etat des lieux	Constat et enjeux identifiés	

ACTION(S) ENVISAGEE(S) PO					NOUVELLE PE	RIODE
N°	Description de	Moyens	Résul	tats	Echéances	Indicateurs d'évaluation
	l'action	alloués	atten	dus	prévisionnelles	
13	Accompagner les AM	- Outil	Les		2025	-Nombre de contacts pour la mise
	dans leurs démarches.	informatique	professionnelles			à jour
		- Document	communiquent			
		élaboré par la	leurs place	es de		
		Caf	disponible	et		
		- Partenariat	mettent à j	our le		
		avec l'EPN	site moner	nfant.fr		
	Certaines AM ont des diff					re et permet aux familles
	disponibilités, peu de solli					est nécessaire d'accompagner
	sont pas toute à l'aise avec	c l'outil informatiq	natique.		dans cette démarch	e.

> Proposer des temps d'échange et d'écoute aux professionnels

DIAGNOSTIC					
Etat des lieux	Constat et enjeux identifiés				
Les AM peuvent se sentir isolées. Le RPE propose	Il peut être difficile pour certaines de se sentir suffisamment confiantes				
des actions mais ce sont souvent les mêmes AM	pour se joindre à un groupe. Proposer des temps de rendez-vous				
qui participent à ces temps d'échanges collectifs.	individuels peut permettre d'établir une relation de confiance qui				
	rassurera les AM pour ensuite venir sur des temps collectifs.				

	ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE						
N°	Description de	Moyens alloués	Résultats	Echéances	Indicateurs d'évaluation		
	l'action		attendus	prévisionnelles			
14	Proposer des temps de	- Réunions	- Plus les AM	Tout au long de l'agrément	- Nombres d'AM participant		
	rencontres individuels et	- Communication	sont sollicitées,	_	aux temps collectifs		
	collectifs variés		plus elles osent				
		- Partenariat	contacter le				
			RPE en cas de				
			besoin				
			- Continuer à				
			proposer des				
			actions et à				
			communiquer				
			permet de				
ı			toucher de				
ı			nouvelles AM				

Thème 2 : Accompagner la professionnalisation et l'amélioration continue des pratiques

> Organiser des ateliers d'éveil

DIAGNOSTIC					
Etat des lieux	Constat et enjeux identifiés				
Les AM participent de façon régulière aux ateliers d'éveil, ce sont souvent les mêmes qui participent.	Ces ateliers sont un premier lieu pour aborder des réflexions pédagogiques mais il n'est pas toujours évident d'avoir une réflexion constructive et de rebondir sur ces observations.				

	ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE						
N°	Description de	Moyens	Résultats	Echéances	Indicateurs d'évaluation		
	l'action	alloués	attendus	prévisionnelles			
15	Profiter des temps de « Jeux et rencontres » pour accompagner à la professionnalisation des AM	- Formation des animateurs - Supports, documents - Intervenants extérieurs	Les animatrices arrivent à observer et à aborder certains sujets. Les ateliers « Jeux et rencontres » permettent d'amorcer une	2024	La qualité des échanges sur ces temps n'est pas quantifiable.		
16	Elaborer une charte	- Distribution de	réfléxion et de faire évoluer les pratiques Respect d'un	2024			
	d'accueil pour les temps de rencontre	la charte	cadre professionnel et remettant l'enfant au centre de l'attention				

> L'analyse de la pratique (mission renforcée):

Uniquement si le relais souhaite s'engager dans la mission renforcée « analyse de la pratique »

Diagr	Diagnostic motivant l'engagement dans cette mission renforcée						

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA MISE EN PLACE DE LA MISSION RENFORCÉE							
N°	Description de	Moyens	Résultats	Echéances	Indicateurs		
	l'action	alloués	attendus	prévisionnelles	d'évaluation		

> Accompagner le parcours de formation des professionnels

DIAGNOSTIC					
Etat des lieux	Constat et enjeux identifiés				

	ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE						
N°	Description de	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation		
17	l'action Proposer régulièrement des formations	- Partenariats - Salle de réunion - Matériels et supports - Co-voiturage	Plus les AM se forment et plus elles évoluent dans leurs pratiques, proposant un accueil de qualité et contribuant au développement du jeune	2024	Nombre de formations proposées et nombre de participants		
18	Proposer des temps d'analyse de la pratique	- Partenariats	Permettre aux AM de se questionner, d'échanger et d'avoir des pistes de réflexions sur leurs pratiques.	2024	Nombre de séances proposées et nombre de participants		
19	Proposer des conférences / soirée à thème	- Partenariats - Salle de réunion - Matériels et supports - Co-voiturage	Plus les AM se forment et plus elles évoluent dans leurs pratiques, proposant un accueil de qualité et contribuant au développement du jeune enfant	.2024	Nombre de séances proposées et nombre de participants		

Thème 3 : Lutter contre la sous activité subie des assistants maternels et le manque d'attractivité du métier

> Lutter contre la sous activité subie des assistants maternels

DIAGNOSTIC				
Etat des lieux	Constat et enjeux identifiés			
Globalement peu d'AM sont en sous activité sur le territoire.				

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE							
N°	Description de	Moyens	Résultats	Echéances	Indicateurs		
	l'action	alloués	attendus	prévisionnelles	d'évaluation		
20	Faire le point sur les places disponibles et les types d'accueil proposés	- Mails - Rendez-vous - Courriers	Meilleures connaissances des places disponibles	Tout au long de l'agrément	Nombre de contacts		

> Promouvoir le métier d'assistant maternel

DIAGNOSTIC				
Etat des	Constat et enjeux identifiés			
lieux				
De nombreux départs en retraite sont à prévoir sur	Afin de proposer une offre de garde diversifiée, il est important de			
le territoire (chiffre AM)	renouveler les AM et donc de promouvoir le métier afin de susciter			
	de nouvelles vocations.			

	ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE						
N°	Description de	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation		
	l'action	anoues		prévisionnelles	u evaluation		
21	Mettre en place des actions avec France Travail	- Partenariat - Réunion d'informations - Support type panneau informatifs	Susciter de nouvelles vocations et avoir de nouvelles AM sur le territoire.	2025	- Nombre de nouvelles AM sur le territoire.		
22	Proposer à nouveau la journée nationale des AM	- Partenariat - Intervenants - Salle - Support type panneaux informatifs	Donner de la visibilité à la profession et la valoriser.	Tout au long de l'agrément	- Nombre de nouvelles AM sur le territoire - Nombre de participants à ces actions		
23	Valoriser le métier d'AM	- Intervenant - Partenariat - Communication	Mise en avant de cette profession et de ces professionnels.	Tout au long de l'agrément	- Nombre d'AM qui cessent leur activité - Nombre de nouvelles AM		
24	Participer au forum des métiers	- Animation d'un stand lors du forum des métiers	Sensibiliser les jeunes aux métiers de la petite enfance dont celui d'assistant maternel	2024	- Nombre de questions par rapport au métier		

> La promotion renforcée de l'accueil individuel (mission renforcée):

Uniquement si le relais souhaite s'engager dans la mission de promotion renforcée de l'accueil individuel

Diagnostic motivant l'engagement dans cette mission renforcée					
De nombreux départs en retraite sont à prévoir sur le territoire (17% des assistants maternels ont 60 ans ou plus).					

	ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA MISE EN PLACE DE LA MISSION RENFORCÉE							
N°	Description de Moyen		Résultats	Echéances	Indicateurs			
	l'action	alloués	attendus	prévisionnelles	d'évaluation			
25	Mettre en place des	- Partenariat	Susciter de	2025	- Nombre de			
	actions avec France	- Réunion	nouvelles		nouvelles			
	Travail	d'informations	vocations et		AM sur le			
		- Support type	avoir de		territoire.			
		panneau	nouvelles AM					
		informatifs	sur le territoire.					

26	Proposer à nouveau la journée nationale des AM	 Partenariat Intervenants Salle	Donner de la visibilité à la profession et	Tout au long de l'agrément	- Nombre de nouvelles AM sur le
		- Support type	la valoriser.		territoire
27	Valoriser le métier d'AM	- Intervenant - Partenariat - Communication	Mise en avant de cette profession et de ces professionnels.	Tout au long de l'agrément	- Nombre d'AM qui cessent leur activité
28	Participer au forum des métiers	- Animation d'un stand lors du forum des métiers	Sensibiliser les jeunes aux métiers de la petite enfance	2024	- Nombre de questions par rapport au métier